

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscrire l'espèce *Adenia firingalavensis* à l'Annexe II de la CITES :

* conformément à l'Article II, paragraphe 2 a), de la Convention, et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A.

B. Auteur de la proposition

Madagascar*

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Dicotyledones
- 1.2 Ordre: Violales
- 1.3 Famille: Passifloraceae
- 1.4 Genre, espèce et auteur et année: *Adenia firingalavensis* (Drake ex Jum.) Harms
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Ophiocaulon firingalavense* Drake ex Jum. (1903)
- 1.6 Noms communs: anglais: Bottle liana
malgache: holabe (Sakalava), holaboay, Kajabaka (nord de Madagascar), lazamaitso (Tuléar), Lokoranga (Morondava), Olabory, Trangahy.
vietnamien: Ga loi lam mao den
- 1.7 Numéros de code:

2. Vue d'ensemble

Adenia firingalavensis est un arbuste grimpant, à racines et bases de la tige souvent renflées. Les feuilles sont caduques et se développent en général après la floraison. Cette espèce endémique de Madagascar est collectée à l'état sauvage et est devenue rare. Cependant, elle n'est pas encore protégée par la convention CITES.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Le présent document suggère que l'espèce *Adenia firingalavensis* remplit les critères d'inscription à l'Annexe II de la CITES conformément à l'Article II, paragraphe 2(a) de la Convention et à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13), annexe 2 a, paragraphe A. Pour éviter la réduction de la population sauvage de l'espèce par le prélèvement des spécimens dans la nature, une réglementation du commerce de l'espèce est nécessaire ; de même, pour éviter les menaces sur la survie de l'espèce en cas de poursuite de prélèvement ou d'autres influences.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

Adenia firingalavensis est une espèce à large répartition géographique, répandue dans toutes les forêts caducifoliées de l'ouest, du sud-ouest et du sud de Madagascar depuis la Réserve Spéciale d'Ankarana, le Parc National de Bemaraha, le Parc National d'Ankarafantsika, les Réserves Spéciales de Kirindy et d'Andranomena, les forêts de Mikea, d'Andoharano au nord de Toliara, les forêts d'Ekodida et de Tranomaro au sud de Toliara.

La répartition géographique d'*Adenia firingalavensis* est donnée en Annexe 1.

3.2 Habitat

Adenia firingalavensis se développe sur des substrats sableux ou sur des rocaillies calcaires ou sur les affleurements rocheux des forêts et fourrés caducifoliés entre 50 et 600m d'altitude.

3.3 Caractéristiques biologiques

La période de floraison d'*Adenia firingalavensis* se situe entre décembre et avril. La fructification a lieu entre décembre et février.

3.4 Caractéristiques morphologiques

Adenia firingalavensis est une grande liane succulente, à tige renflée avec fût conique à subsphérique, atteignant 2m de haut et 50cm de diamètre. L'écorce externe est bleu-vert, verruqueuse et généralement couverte d'une épaisse couche de résine verdâtre. Les feuilles sont coriaces, caduques et simples avec deux glandes sur le haut du pétiole ; à stipules triangulaires à filiformes et limbe orbiculaire à ovale, entier ou plus souvent trilobé, munies de vrilles simples de 4–10cm de long à l'aisselle des feuilles. L'inflorescence est courte, axillaire, subsessile et de couleur verte avec de périanthe verdâtre ou blanchâtre à lobes blancs. Les fleurs sont vertes ou blanches. Les fruits sont capsulaire ovoïde ellipsoïde de 6–7cm × 3–4cm à péricarpe coriace, s'ouvrant par 3 valves, à 30–60 graines.

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Les feuilles des plantes du genre *Adenia* sont consommées par les larves des papillons du genre *Acraea* (www.biodiversityexplorer.org).

Les fruits d'*Adenia firingalavensis* sont consommés par le petit lémurien *Microcebus ravelobensis* (Radespiel, 2006).

4. Etat et tendances

4.1. Tendances de l'habitat

Adenia firingalavensis se rencontre dans 2 grands types d'habitat : le fourré et la forêt sèche.

Le fourré sec épineux du sud et du sud-ouest couvre environ une superficie de 18 355km² dont 4,5% dans des Aires Protégées (AP). Ce type de forêt a été réduit de 29,7% depuis les années 1970 (Moat et Smith, 2007).

La forêt sèche de l'ouest couvre une superficie de 31970km² dont 17,1% dans des AP. Ce type de forêt a été fortement réduit, de 39,7% depuis les années 1970 (Moat & Smith, 2007).

Ce sont des formations fragiles. La dégradation conduit à des forêts plus ou moins ouvertes et même à des savanes constituées de tapis graminéens continus.

4.2. Taille de la population

Adenia firingalavensis présente une densité assez faible (entre 60 et 70 individus par hectare) d'où une abondance spécifique faible, de 120 à 140 individus matures, c'est-à-dire inférieure à 250 individus (Tableau 1).

Tableau 1: Densité et abondance numérique d'*Adenia firingalavensis*

Paramètres	Sites	
	Beroboka	Andranomena
Surface totale des parcelles d'étude (ha)	0,4	0,3
Nombre d'individus matures dans 0,1ha	6	7
Densité spécifique moyenne (ind/ha)	60	70
Surface estimée occupée par l'espèce (ha)	2	2
Abondance totale estimée	120	140

4.3. Structure de la population

L'absence d'individus juvéniles à adultes est observée au niveau des zones de collecte visitées alors que la croissance est relativement lente. Le potentiel de régénération est faible pour *Adenia firingalavensis* : 18,2% à Beroboka et 150% à Andranomena.

4.4. Tendances de la population

Dans les zones de collecte, les individus commercialement exploitables sont devenus de plus en plus rares. Outre la collecte massive pour l'exportation, la destruction de l'habitat par les activités anthropiques diverses entraîne le déclin progressif du nombre de populations existant (Prédiction du futur déclin 70%).

4.5. Tendances géographiques

Adenia firingalavensis est une espèce à large distribution, avec une aire d'occurrence estimée à 91994km² et une aire d'occupation de 99km². La zone occupée réellement par l'espèce ne cesse de diminuer annuellement à cause des feux et des défrichements dus à l'extension des champs de culture.

5. Menaces

Les forêts disparaissent rapidement et deviennent fragmentées à cause de la production de charbon de bois, de l'extension agricole pour la culture du maïs, et des feux de brousse pour le renouvellement des pâturages pour le bétail.

En outre, la collecte abusive à l'état sauvage des spécimens d'*Adenia firingalavensis* constitue une réelle menace et porte préjudice à la survie de l'espèce.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

L'espèce est une plante ornementale très recherchée sur le marché international grâce à sa forme lianescente et son tronc renflé.

Adenia firingalavensis est connue de la médecine traditionnelle de Madagascar. L'écorce est utilisée pour traiter la gale.

6.2 Commerce légal

Le nombre de plantules vendues a atteint un maximum en 2004 avec 358 plantules exportées (Tableau 2).

Tableau 2 : Evolution du nombre de plantules d'*Adenia firingalavensis* exportées par an

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de plantules exportées	18	358	168	10	0	0

Source: Organe de Gestion (DGEF) et Secrétariat Permanent-CITES Madagascar, 2009

6.3 Parties et produits commercialisés

Adenia firingalavensis est exportée sous forme de plante vivante.

6.4 Commerce illégal

Aucun commerce illicite d'*Adenia firingalavensis* n'a été enregistré, jusqu'à maintenant. L'espèce est rarement commercialisée sur le marché local.

6.5 Impact sur espèces ressemblantes

Cette espèce est collectée à l'état sauvage pour alimenter le marché international. Les individus atteignant la taille exploitable se raréfient sur le terrain. L'exportation pourrait donc entraîner l'absence de régénération naturelle et le déclin voire la disparition des populations dans certaines zones de collecte. Ce qui constituerait, à long terme, une menace sérieuse pour la survie de l'espèce.

Comme la répartition géographique de l'espèce est fragmentaire, les collecteurs changent de zones de collecte quand les individus recherchés sont épuisés.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

L'espèce ne se trouve pas encore dans les annexes de la CITES, son exploitation n'est pas soumise aux règles de la convention. La collecte et l'exportation sont réglementées uniquement par des procédures d'autorisation au niveau national.

7.2 Au plan international

L'intégration des espèces dans l'annexe II de la CITES permettra d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

En outre, les spécimens d'espèces de l'annexe II bénéficieront des études du commerce important permettant le suivi et la mise à jour concernant leurs données biologique et écologique.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Le nombre de spécimens autorisé à l'exportation est fonction de l'état de stock de l'espèce dans un centre horticole. Une seule demande de collecte par espèce par opérateur est donnée pour leur permettre d'établir un lot de géniteurs et/ou de plantes mères. Par la suite, les opérateurs doivent faire de la multiplication *ex situ*. Les permis et les autorisations d'exportation sont délivrés uniquement pour les espèces reproduites artificiellement.

8.2 Surveillance continue de la population

Adenia firingalavensis a déjà fait l'objet d'étude du commerce important dans le but de son intégration dans l'Annexe II de la CITES en 2010. Son statut de conservation selon les critères de l'IUCN est vulnérable VU B2b (i,ii,iii) avec ajout des sous critères C2(b) c'est-à-dire déclin continu et fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite dans les annexes de la CITES.

L'inscription de l'espèce dans l'Annexe II permet d'assurer que toute exportation soit accompagnée d'un permis CITES qui atteste que les spécimens ont été collectés conformément aux lois en vigueur et par des méthodes non préjudiciables à la survie des espèces.

8.3.2 Au plan interne

Certaines populations de cette espèce se rencontrent dans les Aires Protégées (Ankarana, Bemaraha, Kirindy, Andranomena, Kirindy Mitea, et Tsimanapetsotsa).

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

La multiplication de cette espèce par graine est facile mais lente.

La multiplication par bouturage horticole est possible.

8.5 Conservation de l'habitat

Les habitats d'*Adenia firingalavensis* se trouvant dans les Aires Protégées constitue déjà une conservation à long terme de cette espèce. Les nouvelles Aires Protégées récemment délimitées pourraient élargir les zones de conservation de cette espèce telles que le Corridor Bongolava, Amoron'ny Onilahy, Ekodida.

8.6 Mesures de sauvegarde

Pour assurer la pérennisation de l'espèce, la délivrance de permis et d'autorisation d'exportation doit être strictement limitée aux spécimens reproduits artificiellement.

Dans le cadre d'une convention entre le Secrétariat CITES et l'Autorité Scientifique Flore-Madagascar, *Adenia firingalavensis* fera encore l'objet de recherche pour l'année 2012 pour compléter les données existantes.

9. Information sur les espèces semblables

Néant

10. Consultations

Les autres pays ne sont pas consultés car cette espèce est endémique de Madagascar.

11. Remarques supplémentaires

Cette espèce a déjà fait l'objet de proposition d'intégration dans l'Annexe II de la CoP 15 à Doha (Qatar) en 2010. Les données biologique et écologique obtenues ont été mises à jour et complétées pour la préparation de cette nouvelle proposition d'inscription de l'espèce dans l'Annexe II.

12. Références

- Département de Biologie et Ecologie Végétales (DBEV), 2011. Evaluation du statut de conservation des plantes succulentes les plus commercialisées : cas de *Senna meridionalis* et *Adenia firingalavensis*. Rapport final. Fondation Mac Arthur, 13p.
- Groupe des Spécialistes des plantes de Madagascar (GSPM). 2010. Guide des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.
- Mabberley, D. J. 2000. The plant book. A portable dictionary of the vascular plants. Second edition. 858p.
- Perrier de la Bathie, H., 1945. Flore de Madagascar et des Comores. 143^{ème} Famille- Passifloraceae. 54p.
- Petignat, A. et Cooke, B. 2009. Guide des plantes succulentes du Sud-Ouest de Madagascar. 120p
- Radespiel, U. 2006. Ecological diversity and seasonal adaptations of mouse lemurs (*Microcebus* spp.). In: Lemurs, ecology and adaptation. Gould L. et Sauther M.L. (eds). Developments in primatology: progress and prospects series. Tuttle R.H. (eds). Springer Science, pp 211-221.
- Rakouth, B., Ravaomanalina, H., Rakotonavalona, A., 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.
- Ravaomanalina, B. H., Rakotonavalona, A. N. et Rakouth, B. 2011. Conservation status of some commercialized succulent species of Madagascar. *Malagasy Nature*, 5: 59-67.
- Schatz, G. 2001. Flore générique des arbres de Madagascar traduit par Lucienne Wilmé. Royal Botanical Gardens, Kew et Missouri Botanical Gardens. 503p.
- UICN, 2001. *Catégories de l'UICN pour les Listes Rouges UICN*. Gland Suisse. 53p.

13. Webographie

http://www.biodiversityexplorer.org/plants/passifloraceae/adenia_eco.htm

<http://www.efloras.org>

www.tropicos.org

<http://www.out-of-africa-plants.com/Specimens.htm>

<http://www.1604photo.com/top/main2.htm>

<http://www.1604photo.com/top/main2.htm>

14. Liste des annexes

Annexe 1: Illustrations et répartition géographique d'*Adenia firingalavensis*

Annexe 2: Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar. Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Illustrations et répartition géographique d'*Adenia firingalavensis*



Individu adulte d'*Adenia firingalavensis*
(Rakotondrabe, 2012)



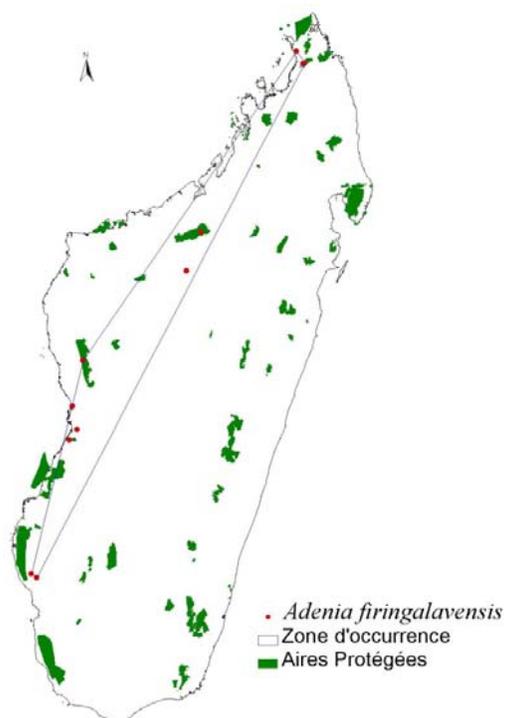
Rameau florifère d'*Adenia firingalavensis*
(Rakotondrabe, 2012)



Rameau fructifère d'*Adenia firingalavensis*
(Rakotondrabe, 2012)



Rameau feuillé d'*Adenia firingalavensis*
(Rakotondrabe, 2012)



Données préliminaires coordonnées au Jardin royal botanique de Kew sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar

Une étude a été menée sur le commerce en ligne de plantes succulentes de Madagascar.
Les espèces concernées sont des espèces inscrites ou pas encore inscrites aux annexes de la CITES.

Espèce	Localisation du site Internet					Type de spécimen en vente				Source des spécimens en vente			Fourchette de prix en USD			
	USA	UE	Autre	Inconnu	Total	Adulte	Plantule	Graines	Inconnu	Sauvage	Cultivé	Inconnu	Par plant		Par graine	
													Min.	Max.	Min.	Max.
<i>Operculicarya decaryi</i>	11	4	2	1	18	9	1	5	3		1	17	14.95	400.00	0.39	0.86
<i>Senna meridionalis</i>	3		1		4	3		1		1		3	20.35	150.00	0.51	
<i>Adenia firingalavensis</i>	1	1	1		3	2		1		1		2	75.00	236.72	1.41	
<i>Adenia subsessifolia</i>	1	1			2	2						2	8.00	15.65		
<i>Cyphostemma laza</i>	3	2	1		6	3	1	1	1			6	28.00	65.00	1.18	
<i>Uncarina stellulifera</i>	3	1			4	1		3			1	3	70		0,66	2,52
<i>Uncarina grandidieri</i>	10				10	7	3						30	500		